

# INFOS CLI

Golfech

..... SEPTEMBRE 2009 - N° 22

[www.cligolfech.org](http://www.cligolfech.org)



## ÉDITORIAL

### La nouvelle Commission locale d'information

Jean-Michel Baylet, Président du Conseil Général de Tarn-et-Garonne, et moi-même avons installé la nouvelle Commission locale d'information le 1<sup>er</sup> décembre 2008. Ainsi, la CLI de Golfech aura été l'une des premières de France à être mise en conformité avec la loi "Transparence et sécurité en matière nucléaire" du 13 juin 2006. Elle vous est présentée, dans sa composition et sa gestion, en page 4.

Aussitôt la CLI installée, le Bureau a engagé le programme d'activités arrêté par l'Assemblée générale. C'est ainsi que les deux commissions techniques ont dressé de manière approfondie le bilan 2008 du fonctionnement de la centrale nucléaire sous tous ses aspects (sûreté, rejets, surveillance de l'environnement et protection des populations), qui ont été validés par le Conseil d'administration avant d'être présentés à l'Assemblée générale.

La CLI s'est également intéressée à des sujets d'actualité comme le renouvellement des comprimés d'iode sur les communes du périmètre des 10 km, le plan "pandémie grippale" de la centrale, ou encore les agréments du laboratoire environnement du site par l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Enfin, pour la première fois et comme le lui impose désormais la loi avant de le rendre public, la Division territoriale de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) de Bordeaux a présenté à la CLI le bilan détaillé 2008 de sa mission de contrôle et de surveillance sur le site de Golfech.

Les rapports de la CLI (rapport moral et rapports d'activités des commissions), ainsi que le bilan de l'ASN, sont consultables sur notre site [www.cligolfech.org](http://www.cligolfech.org)

**Alexis CALAFAT**  
Maire de Golfech  
Président de la Commission locale d'information

## CAMPAGNE 2009



Retirez vos  
**comprimés d'iode**  
en pharmacie



**le comprimé d'iode est un moyen  
de protection simple et efficace  
en cas d'accident nucléaire.**



Pour plus d'informations, rendez-vous sur :  
[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

Le 26 mai 2009, les pouvoirs publics ont présenté à la CLI de Golfech la campagne de renouvellement des comprimés d'iode, à titre préventif, sur la zone PPI (10 km autour de la centrale nucléaire). *Pour plus d'informations, lire en page 3.*

# CENTRALE NUCLÉAIRE : BILAN DU FONCTIONNEMENT

## SÛRETÉ DES INSTALLATIONS 2008

**Événements et inspections :** le bilan 2008 fait apparaître un nombre d'écart stable dont 3 événements classés niveau 1 dans l'échelle INES (tranche 2). Les inspections sur le site ont conduit l'ASN à une évaluation globalement satisfaisante : bonne réactivité dans la déclaration et l'analyse ; peu d'écart dans la conduite de l'installation, plus nombreux au niveau de la maintenance ; quelques adaptations s'imposent (organisation interne, sécurité des conditions de travail, prise en compte des retours d'expérience). Les recommandations de l'ASN ont conduit le CNPE à engager une réflexion dans le cadre de la démarche nationale "*grand projet REX*" et à davantage de rigueur, qui devraient lui permettre de revenir dans le peloton de tête des centrales du parc EDF.

**Activité du circuit primaire :** la CLI a constaté, depuis juin 2007, une augmentation de l'activité du circuit primaire de la tranche 2 due à un défaut d'étanchéité au niveau des gaines de trois assemblages combustibles, qui ont été changés. Ce défaut, constaté sur d'autres centrales, est attribué à l'alliage utilisé à titre expérimental par AREVA pour leur fabrication. Le CNPE assure un suivi particulier de la tranche 2 et, au nom du principe de précaution, les assemblages actuels seront progressivement remplacés lors des arrêts de tranche.

**Risque hydrogène :** l'inspection programmée sur la centrale de Golfech a conduit l'ASN à faire des recommandations afin que le risque hydrogène soit mieux pris en compte au niveau de l'organisation interne du site, de l'identification de l'ensemble des tuyauteries transportant de l'hydrogène, et de la vérification de la conformité des matériels. Les contrôles techniques n'ont révélé aucune anomalie. Un suivi particulier est assuré par un officier sapeur-pompier présent sur le site, et de nombreux exercices réalisés par le CNPE en partenariat avec le SDIS.

## REJETS DU CNPE : BILANS 2007 / 2008

- *Rejets dans l'air :* le carbone 14 est désormais mesuré. On note une augmentation de l'activité rejetée dans l'air, mais qui reste très en deça des limites réglementaires. Les pertes de gaz *fréon* des groupes frigorigènes ont conduit l'ASN à imposer des mesures de contrôle plus strictes afin de préserver la couche d'ozone.

- *Rejets dans l'eau :* le CNPE a amorcé depuis 2007 une diminution notable de certains rejets radioactifs et chimiques en Garonne. Les rejets de *tritium* restent constants à un niveau élevé. La *monochloramine* (traitement des amibes, également efficace pour les légionelles) a été réduite en 2008.

- *Rejets thermiques :* les limites fixées pour la température de l'eau de Garonne n'ont pas été atteintes en 2007 et 2008.

## SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

### Agréments du CNPE

L'ASN rend désormais obligatoire l'agrément des laboratoires des CNPE qui réalisent les mesures radiologiques réglementaires de l'environnement autour des sites. La suspension ou le refus d'agrément, en décembre 2008, n'a pas pour autant suspendu la surveillance permanente autour de la centrale réalisée temporairement en sous-traitance. Le nouveau protocole de mesures présenté par EDF Golfech a été jugé concluant et validé par l'ASN le 23 juin 2009.

### Bilans 2006 / 2008

Une triple surveillance est assurée par EDF sous le contrôle de l'ASN, par l'IRSN ainsi que, de manière indépendante, par le Laboratoire vétérinaire de Tarn-et-Garonne (LVD 82). La CLI a porté son attention sur :

- *Surveillance de l'air (EDF/IRSN) :* changement des balises atmosphériques à 5 et 10 km autour du site, endommagées par la tempête de janvier 2009 ;

- *Surveillance de l'eau (LVD 82) :* présence d'*iode 131* dans les plantes aquatiques en 2006, en amont et en aval du site et, régulièrement, de *tritium* à l'aval dans l'eau de Garonne et dans l'eau potable prélevée à l'Hôtel du département à Agen (30 à 50 % de la valeur indicative) ;

- *Surveillance du sol et des produits (LVD 82) :* campagnes d'analyses sur fruits et céréales de la zone ; présence régulière de *césium 137* dans les mousses terrestres depuis le point zéro de l'environnement.

**La CLI a pris acte du suivi radiologique renforcé du Laboratoire vétérinaire depuis 2007 sur les poissons de Garonne prélevés à l'aval de la centrale, ainsi que de l'extension du contrôle du CNPE sur la nappe phréatique (10 piézomètres supplémentaires opérationnels en 2010). Elle suggère l'extension du contrôle du *tritium* aux stations de pompage d'eau potable à l'aval de Golfech et demande une surveillance indépendante de la nappe phréatique au Laboratoire vétérinaire.**

### EN BREF ... Pandémie grippale

La CLI s'est informée sur le dispositif national arrêté, pour le parc nucléaire et le site de Golfech, afin de faire face à la gestion de la pandémie grippale annoncée pour l'automne 2009. Cette démarche avait pour objectif de s'assurer que les conditions optimales de fonctionnement de la centrale nucléaire, les mesures de protection des agents EDF et du personnel des entreprises prestataires, ainsi que la protection des populations environnantes seraient bien prises en compte en cas de pandémie, tout particulièrement pendant les arrêts de tranche qui sont des périodes d'intense activité.

# PROTECTION DES POPULATIONS

## COMPRIMÉS D'IODE

**N'oubliez pas de retirer votre boîte de comprimés à la pharmacie !**

La 4<sup>ème</sup> campagne de distribution préventive de comprimés d'iode sur la zone PPI de Golfech (périmètre des 10 km), présentée à l'assemblée générale de la CLI le 26 mai, a été lancée au début du mois de juin. Chaque famille, les services publics, les entreprises et commerces, les établissements scolaires, sanitaires et sociaux, les centres aérés, etc... ont reçu par courrier des bons pour retirer leurs boîtes de comprimés dans les pharmacies agréées des communes d'Auvillar, Dunes, Lamagistère, Malause, Valence d'Agen, Astaffort, Castelculier, Layrac, Puymirol, Miradoux.

Les nouveaux habitants appelés à s'installer dans la zone PPI, sont invités à se rendre directement dans l'une de ces pharmacies où bons et boîtes de comprimés seront tenus à leur disposition. En cas de besoin, ils peuvent consulter la mairie de leur domicile.

La posologie des comprimés et le dosage de l'iode stable ont été modifiés et adaptés aux publics prioritaires en cas d'accident radiologique, c'est-à-dire les personnes dites sensibles (jeunes enfants et femmes enceintes).

Il serait illusoire de penser qu'en avalant un petit cachet, la protection sanitaire serait totale. Si l'iode stable, par son effet de saturation de la glande thyroïde, assure une protection efficace contre les effets néfastes de l'iode radioactif, aucun médicament n'a été jusqu'ici trouvé pour prévenir les risques sanitaires liés aux autres rejets radioactifs.

Outre la prise d'iode, les seules autres contre-mesures efficaces, en situation accidentelle, restent la mise à l'abri et/ou l'évacuation.

## AUTOMATES D'ALERTE

*Infos CLI* vous présente l'ensemble des systèmes d'alerte qui existent autour de la centrale de Golfech :

- **le dispositif GALA** de la Préfecture de Tarn-et-Garonne, qui s'inscrit dans le réseau national d'alerte du ministère de l'Intérieur, permet d'informer en quelques minutes les maires des 31 communes du périmètre des 10 km autour du site, quel que soit le risque concerné et en particulier le risque nucléaire ;

- **l'automate d'alerte nucléaire SAPPRE**, installé au CNPE, est un outil d'alerte spécifique de la population des communes situées dans le périmètre des 2 km (Golfech, Donzac, Lamagistère, St-Loup). Système réglementaire et complémentaire à la sirène du site, il serait actionné en situation d'accident à évolution rapide avec déclenchement du PPI en phase réflexe (mise à l'abri immédiate) ;

- **l'automate d'alerte multirisques des collectivités locales CEDRALIS**, initiative mise à l'étude par les élus locaux sous l'impulsion de la CLI, est opérationnel sur les communes de Tarn-et-Garonne membres de la Communauté de communes des Deux Rives et celles la zone PPI de Golfech, ainsi que sur les communes des deux départements adhérentes du Syndicat de distribution d'eau potable Valence d'Agen / Moissac / Puymirol. La volonté d'une couverture totale des 31 communes concernées par le risque nucléaire, a conduit la CLI à proposer l'extension de CEDRALIS aux communes de St-Antoine (Gers) et du Lot-et-Garonne qui n'avaient pas pu intégrer l'automate au départ.

**CEDRALIS, système d'alerte préventive en amont, permet d'informer la population en quelques minutes, quel que soit le risque (tempête, inondation, pollution d'eau potable, accident nucléaire ou chimique). Seul le maire, autorité de police, peut le déclencher en adressant un message personnalisé à ses administrés.**



La Garonne

photo CLI Golfech

### EN BREF... Pêche de l'anguille

L'attention de la CLI a été appelée sur les arrêtés préfectoraux pris en juillet 2009, relatifs à l'interdiction de pêcher, consommer et commercialiser les anguilles de Garonne, dans le cadre du plan national de surveillance de la faune aquatique. Elle a donc interrogé les services de l'État sur l'origine de la présence de *pyralène* (PCB) dans les anguilles, les sédiments et les matières en suspension. Elle s'est assurée que les rejets de la centrale nucléaire n'ont aucun rapport avec la présence de ce produit chimique dangereux dans le milieu aquatique.

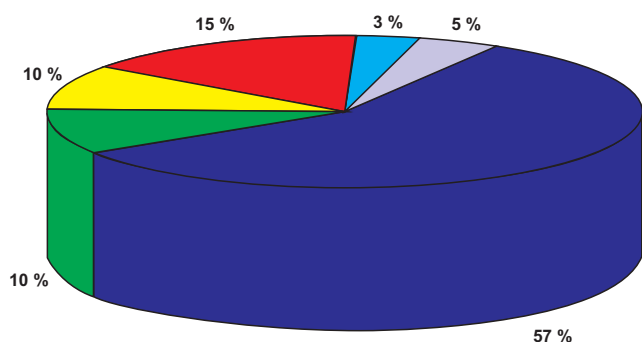
La CLI regrette toutefois que les études réalisées au niveau national, aient été limitées à la portion du cours de la Garonne comprise entre Marmande et Aiguillon, et que l'interdiction soit limitée, en Tarn-et-Garonne, à la zone de pêche comprise entre les barrages de Malause et du canal de fuite de l'usine hydroélectrique de Golfech, et la limite administrative avec le Lot-et-Garonne, alors que l'ascenseur à poissons permet aux anguilles de remonter vers l'amont.

## LA NOUVELLE CLI

Pour être en conformité avec la loi "Transparence et sécurité en matière nucléaire" du 13 juin 2006, la composition de la CLI de Golfech a été arrêtée par M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général de Tarn-et-Garonne, le 18 août 2008. Alexis CALAFAT a été confirmé en qualité de Président.

Infos CLI vous présente la nouvelle Commission locale d'information.

### 64 membres ayant voix délibérative



- Élus concernés (37)
- Associations de protection de l'environnement (6)
- Syndicats de salariés du nucléaire (6)
- Monde économique (10)
- Ordres des médecins (2)
- Personnes qualifiées en sécurité nucléaire ou communication / information (3)

### 6 membres ayant voix consultative

- Pouvoirs publics :  
Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), division territoriale de Bordeaux  
Préfectures de Tarn-et-Garonne et Lot-et-Garonne  
Sous-Préfectures de Castelsarrasin et Condom
- CNPE de Golfech

### Gestion sous statut associatif

- Président de la CLI : Alexis CALAFAT, Maire de Golfech
- Trésorier : Christian SAZY, Vice-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives
- Conseil d'administration : 13 membres
- Commission "Suivi du fonctionnement et de l'impact de la centrale nucléaire":
  - Présidente : Suzanne GAZAL, Vice-Présidente de la CLI
  - Vice-Président : Pierre GAILLARD, Secrétaire de la CLI
- Commission "Protection des populations":
  - Président : Gilbert ABARNOU, Vice-Président de la CLI
  - Vice-Président : Éric DELFARIEL, Membre du conseil d'administration

## ACTUALITÉS

### CNPE - Arrêt de tranche

#### 1<sup>er</sup> août - 31 août 2009 - Tranche 1:

Renouvellement d'un tiers du combustible, contrôle télévisuel des générateurs de vapeur, révision de robinetteries des circuits primaire et secondaire.

### AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Anne-Cécile Rigail est la nouvelle responsable de la Division territoriale de Bordeaux.

Le bilan 2008 de contrôle de l'ASN sur le CNPE de Golfech, qui a été présenté à l'assemblée générale de la CLI le 26 mai 2009, est consultable sur notre site [www.cligolfech.org](http://www.cligolfech.org).

### IRSN

En charge de la surveillance radiologique de l'environnement sur l'ensemble du territoire national, l'IRSN a été amené à mettre en ligne un nouveau site "Radioactivité dans l'environnement" à l'adresse <http://www.irsn.org/environnement> afin d'informer élus et administrés des résultats de cette surveillance, notamment autour de la centrale de Golfech (air, eau, sol, produits et station hydrotéléray de Boé qui mesure en continu l'activité de l'eau de la Garonne).

## CONTACT

Commission locale d'information  
site internet : [www.cligolfech.org](http://www.cligolfech.org)

Conseil Général de Tarn-et-Garonne  
site internet : [www.cg82.fr](http://www.cg82.fr)

ASN-Autorité de Sûreté Nucléaire  
site internet : [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

IRSN  
site internet : [www.irsn.org/environnement](http://www.irsn.org/environnement)

EDF  
site internet : <http://energies.edf.com>  
N° vert Golfech : 0 800 03 04 08

L'information grand public diffusée dans Infos CLI se veut volontairement synthétique. La Commission locale d'information se tient à votre disposition pour vous apporter toutes précisions complémentaires.

Site internet : [www.cligolfech.org](http://www.cligolfech.org)  
E-mail : [info@cligolfech.org](mailto:info@cligolfech.org)  
Tél. : 05.63.91.82.66  
Fax : 05.63.63.19.11  
Hôtel du Département - BP 783  
82013 Montauban cedex.